2022-2026
Diplôme d'Université
DU

DU INTERVENANT EN ANALYSE DU TRAVAIL POUR LA PREVENTION ET LA SANTE AU TRAVAIL

- DU INTERVENANT EN ANALYSE DU TRAVAIL POUR LA PREVENTION ET LA SANTE AU TRAVAIL

L'objectif de la formation est d'acquérir la maîtrise conceptuelle et technique de l'Analyse Ergonomique du Travail (AET) mise en œuvre dans une intervention de type diagnostic, quels que soient les milieux de travail (industrie, service, etc.).

En savoir plus

Explorez l'ensemble des formations proposées par l'Université Lumière Lyon 2 dans la filière Ergonomie.

Compte Personnel de Formation (CPF)

Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).

Présentation

L'objectif du DU Intervenant en analyse du travail pour la prévention et la santé est d'**acquérir la maîtrise conceptuelle et technique de l'Analyse Ergonomique du Travail** (AET) mise en œuvre dans une intervention de type

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Durée de la formation

161

Responsable(s) de la formation

Christelle CASSE

Contact secrétariat

Shirley CRIADO
Tél : 04 78 69 73 04

diagnostic, quels que soient les milieux de travail (industrie, service, etc.).
À ce titre, la formation est constituée d'apports conceptuels fondateurs de l'AET :

- Qu'est-ce que le travail, l'activité, la performance, la santé ?
- Qu'est-ce qu'une approche systémique pour traiter de problématiques complexes de travail ?
- Quelles différences entre un audit, une expertise, une intervention ?

La formation présente et étaie également les techniques et méthodes constitutives de l'AET comme par exemple les techniques d'observations, d'entretiens, de restitutions. Elle prend appui sur la réalisation effective dans un milieu de travail, porteur de questions et de problématiques réelles en lien avec le travail, d'une AET mobilisée dans une intervention à des fins de diagnostic.

Tout au long de l'intervention, des séminaires de suivi collectifs sont organisés à l'Université sous la direction d'un professionnel compétent. Au cours de ces séminaires les auditrices et auditeurs présentent leur avancée et interrogations, qui font l'objet d'un travail réflexif avec leurs pairs et le professionnel. C'est l'occasion de tirer des leçons de l'expérience, d'en tirer des lignes de conduite génériques et de bénéficier d'étayages spécifiques sur des points de méthode, de déontologie, de technique, ou de théorie. La formation met ainsi en œuvre des démarches d'apprentissage de la pratique par la pratique.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Construire une proposition d'intervention de type diagnostic en ergonomie en vue de transformer une situation de travail en intégrant les critères de santé, sécurité, sûreté.
- Produire une connaissance sur le travail et l'activité de travail basée sur une analyse ergonomique du travail dans son contexte, en vue d'identifier et de partager des pistes d'action à discuter avec les acteurs.
- Mobiliser les méthodes, techniques et outils sous-jacents à l'AET pertinents pour le milieu de l'intervention.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Les étudiants et étudiantes diplômés du DUITS peuvent prétendre à exercer en tant qu'Intervenante ou Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) dans les services de prévention et de santé au travail et à se faire enregistrer en tant qu'IPRP externe auprès de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Pour en savoir plus sur la fonction d'IPRP, les conditions d'exercice et la procédure d'enregistrement, consulter la page de l'INRS ou de la DREETS.